

pourvoir à des besoins de service, Le grand mouvement dans le personnel préfectoral ne s'accomplira qu'après l'issue de la crise ministérielle qui se déclarera dès le début de la session.

Le succès de la journée a été pour le *Figaro*. Il n'y a que ce journal qui soit capable de tenter pareille mystification. Le plus curieux, c'est que bien des gens y ont été pris, et ont lu jusqu'au bout ce pastiche d'une proclamation impériale sans se défier. *Figaro* a voulu jeter quelque gâté au milieu des préoccupations si graves du jour. On me dit que l'Empereur a lu ce numéro-charge et a beaucoup ri.

Le Parlement, le journal de M. Grégory Ganesco, dont le principal bailleur de fonds est, dit-on, Mustapha-Pacha, a paru ce soir. Il ne se distingue des autres journaux que par un service de communications et de dépêches spécial au journal, et qui figure en tête de ses colonnes. Puis vient un article de M. Ganesco, demandant la convocation prochaine de la chambre et ensuite sa prochaine dissolution. M. Grégory Ganesco, déjà conseiller-général pour le département de Seine et Oise, demande que l'on renvoie les députés actuels, proce, il espère pouvoir prendre la place de l'un d'eux. Le Corps Législatif ne sera un vrai parlement que quand M. G. Ganesco, le dernier des français, y aura sa place.

Voici une bien grosse nouvelle, si elle se vérifie: l'Empereur serait résolu à proposer aux chambres de supprimer la formule du serment, comme condition préalable de toute candidature. Ce serait évidemment ouvrir les portes de la patrie à tous les exilés, à quelque parti, à quelque famille qu'ils appartiennent.

On dit ce soir que les maréchaux Canrobert et Bazaine se sont partagé pour demain la surveillance de la capitale. Des régiments de cavalerie légère ont été mandés des garnisons voisines, ils doivent être employés, au besoin, pour dissiper les rassemblements et maintenir la libre circulation. On dit qu'il y aura ce soir et demain des patrouilles de cavalerie qui parcourront les quartiers excentriques de la capitale.

La grève des commis de nouveautés n'est pas terminée: la guerre au contraire, se trouve franchement déclarée entre les patrons et une partie des grévistes. Dans quelques jours doivent être organisés des bazars et maisons de déballeage: ce sera là de la concurrence, et il faut espérer que les consommateurs ne s'en plaindront pas.

Bibliographie.

La Bonté, par Ch. ROZAN (1).

« Qui donc a pu, de nos jours, concevoir l'idée d'un livre sur la Bonté? Qu'a de commun cette vertu avec les mœurs actuelles; qu'a-t-elle à voir dans nos manœuvres de Bourse, dans l'affaire Troppmann, dans les luttes politiques ou les grèves? Aurait-on, par hasard, le dessein de nous faire de la morale, à nous, le premier peuple du monde? ou bien n'a-t-on visé qu'au succès littéraire? Comme si, dans les Aventures de Rocambole et la Poudre de Perlinpinpin, la littérature française n'avait pas dit son dernier mot! »

Voilà, j'en suis certain, ce que va se dire un certain public, plus nombreux qu'on ne le croirait, en voyant ce livre aux vitrines; et, chose étrange, ce n'est pas moi qui m'en étonnerai, même après tout le plaisir que je viens de goûter en le lisant. Ah! c'est qu'il est des thèses difficiles à défendre et que, malgré tout le mérite du style et de l'érudition, il est peut-être un peu téméraire de venir dire à la société moderne: « Prends ce miroir, vois tes rides et tes verrues; » elle qui, comme les rois, n'admet que des flatteurs.

(1) Un joli volume in-18. Paris, J. Hetzel et Co.

Il ne faudrait pourtant pas croire que, pour nous dire nos vérités, M. Rozan monte en chaire et fasse les grandes brasses; pas le moins du monde: ses leçons prennent la forme de conseils familiers et respirent la plus douce bienveillance, et volontiers les accepte-t-on parce que l'on sent que le maître pratique tout au premier chef ce qu'il enseigne. Laissant à de plus ambitieux le soin d'envisager le monde au point de vue philosophique ou religieux, il lui suffit d'examiner ce que l'appellerait le côté humain, et de consigner des observations qui, pour être pré-entées avec simplicité, n'en sont ni moins fines ni moins justes. Le but de M. Rozan s'explique en deux mots:

« Laissant, dit-il, aux philosophes leurs formules et leurs dissertations savantes, j'ai examiné avec le simple bon sens les conditions faites à l'homme dans notre société, le genre de perfectionnement auquel il doit tendre pour arriver au bien, but de nos efforts, et mériter le titre de bon. »

Quoi de plus honnête et de plus louable? Quand on a dit d'un homme « il est bon », n'a-t-on pas fait de lui le plus complet éloge? Cependant, en y songeant bien, on arrive à se demander si notre auteur s'est bien rendu compte des difficultés immenses de sa tâche. Qu'il nous permette de le lui rappeler, nous tenons en général bien plus à paraître spirituels que bons; nos relations, il faut le dire, manquent trop souvent de cette bonhomie qui les rendrait plus agréables et plus faciles; c'est là un des traits caractéristiques de la physiologie nationale. Si nous interrogeons là-dessus les voyageurs qui, arrivant ici de l'Allemagne, de la Belgique ou de la Suisse, font des comparaisons, et si la politesse leur permet de nous dire ce qu'ils en pensent, nous serions peut-être bien étonnés.

Mais ce n'est pas le seul travers où l'on ait coutume de tomber; il en est un, plus généralement répandu, que M. Rozan relève avec raison, et que voici:

« Elle est étrange, vraiment, la façon délibérée dont nous parlons du monde. Il semblerait, à nous entendre, que ce n'est pas nous qui le composons. Qu'on déplore de vivre dans la société de ses semblables, au contact des siens, dans l'air ambiant de la civilisation, cela ressemble quelque peu à une mystification. »

Parfaitement observé. Mais bien d'autres se contenteraient d'avoir constaté la chose; notre auteur, lui, indique le correctif; écoutez ceci:

« Si chacun de ceux qui se plaignent se donnait la peine d'être pour les autres ce qu'il voudrait qu'on fût pour lui, cette société, si détestable, dit-on, deviendrait tout à coup sympathique, affrayante, fraternelle, et tous les éléments qui la composent étant de bonne volonté, il ne resterait plus guère pour gémir que des malavisés et des malappris. »

C'est bien fait; nous méritons cette leçon. Puisse-telle nous profiter. A l'aide de quelques citations semblables, on pourrait à la rigueur, rendre une idée de l'esprit dans lequel a été conçu l'ouvrage; mais on ne saurait, sans le lire d'un bout à l'autre, en apprécier le mérite, la forme élégante, ni surtout la propriété du mot, qui est une des facultés éminentes de M. Rozan. Et puis, comme si sa nature bienveillante hésitait à nous administrer le breuvage salutaire, il prend soin d'émousser les bords du vase. Ça et là, une anecdote piquante ou un trait historique vient orner le fond et tempérer le sérieux du livre. Ainsi, par exemple, ce trait charmant d'une femme qui fut chère à notre grand fabuliste, et qu'il appelait la bonne Geoffrin:

« Des ouvriers lui apportent un jour deux vases en marbre du célèbre Bouchardon, un des couvercles a été brisé. Elle s'en aperçoit. — Hélas, lui, Madame, disent les ouvriers; notre camarade à qui ce malheur est arrivé va être renvoyé; il a une femme et quatre enfants. — Allons, dit Mme Geoffrin, je n'en parlerai pas. Les

ouvriers partis, elle réfléchit: Ce pauvre homme doit être inquiet, il faut le consoler. Elle envoie chez Bouchardon. — Vous demandez l'ouvrier un tel et lui donnerez ces deux livres. Vous donnerez aussi trois livres à ses camarades, qui m'ont si bien parlé de lui. »

Assurément la bonté ne saurait aller plus loin: de pareils traits émeuvent et rafraîchissent l'âme; toutefois on peut cultiver cette aimable vertu sans la pousser jusque-là. Il suffit même parfois du bon vouloir et de l'à-propos; c'est ce que l'auteur nous fait très-bien comprendre:

« On n'est pas bon seulement parce qu'on aime, on donne ou l'on pardonne: on est surtout bon parce qu'on apporte, à l'heure voulue et sous une forme heureuse, le baume qui doit passer les blessures, la parole qui doit rendre le courage, le reproche même qui ramènera vers le bien. »

Comme c'est bien pensé et bien dit! Ramenée à ces proportions humaines, la bonté est à la portée de tous, et l'on serait inexcusable de ne pas l'exercer quand on voit que la pratique en peut être si facile. « Que chacun fasse sans s'incommoder tout ce qui est en son pouvoir, il n'y aura point de malheureux. — Pour être bon, il faut servir; c'est où conduit l'amour de l'humanité. » En d'autres termes philanthropie; c'est ce que le catholicisme appelle du beau nom de charité. Peu importe le mot, dès qu'on est d'accord sur la chose.

D'un pareil livre, il faudrait pouvoir tout citer; mais l'espace nous est mesuré, et nous devons nous borner à exprimer sommairement notre pensée sur cette publication: à nos yeux elle est le signal et l'heureuse initiative d'une réaction nécessaire contre des tendances américaines, qui menacent de faire déchoir de son antique réputation notre bonne et généreuse France. Il appartient à un homme aussi autorisé, aussi distingué que M. Rozan de donner ce noble exemple. Puisse-t-il faire école, cela sera aussi heureux pour nous qu'honorable pour lui.

En attendant, il est un fait acquis c'est qu'il est impossible de lire ce traité sur la Bonté sans aimer et estimer l'auteur; que cette récompense, à défaut d'autre, lui suffise; tous le monde ne l'obtient pas.

M. Rozan aime Roubaix, il y vit une partie de l'année au milieu de sa famille; qu'il nous permette de le revendiquer comme un concitoyen.

C. R.

CHRONIQUE LOCALE.

Décidément il n'y aura pas de meeting à Lille. Décidé en principe dans une réunion tenue mercredi dernier, il est aujourd'hui abandonné. Voici la note qu'on nous communique à ce sujet:

« Plusieurs journaux ayant parlé d'un meeting qui doit avoir lieu à Lille à la fin du mois, nous croyons pouvoir assurer que rien ne sera définitivement arrêté à cet égard avant une réunion de la députation du Nord. »

Cette réunion aura lieu à Lille, dans un délai très court, sur la demande d'un grand nombre d'industriels; elle aura pour but d'examiner quelle est la conduite à tenir dans les circonstances actuelles.

Nous pourrions ajouter de curieuses révélations sur les causes de cet avortement aussi inattendu que regrettable; mais nous nous abstenons pour le moment. On nous annonce une réunion de nos députés; nous verrons bien ce qui sortira de leurs délibérations.

En attendant, nous ne pouvons nous empêcher de faire ressortir ce que la marche suivie par nos industriels d'incompréhensible. Il s'agissait de formuler le programme de réclamations que les députés devaient être chargés de porter à la tribune du Corps législatif; et voilà que tout à coup, au lieu de se concerter au sujet de ce programme avant de le soumettre à leurs représentants, les intéressés

se mettent à l'écart et cèdent la place aux députés eux-mêmes. Comme tout cela est logique!

Les gens bien informés prétendent que tout le bruit qui se fait depuis un mois sur la question industrielle doit aboutir à la rédaction d'une adresse respectueuse à l'Empereur. Que n'a-t-on pas chargé M. le conseiller d'Etat Ozanne de la porter lui-même à Compiègne?

En vérité, les agissements des personnes qui ont reçu la mission de diriger dans le Nord la campagne organisée contre les traités de commerce sont plus que singuliers. Si l'industrie n'obtient aucune satisfaction, à qui faudra-t-il s'en prendre? (Progrès du Nord.)

La municipalité fait publier l'avis suivant:

Art. 1^{er}. — Tous les jeunes gens domiciliés dans la ville de Roubaix, soit qu'ils y soient nés ou non, et compris par leur âge dans la classe 1869, et subsidiairement leur père, leur mère ou tuteur, ou à défaut les personnes chargées de les suppléer, sont tenus de se présenter au Secrétariat de la Mairie à dater du samedi 20 courant jusqu'au 30 novembre prochain afin de donner toutes les indications nécessaires à leur inscription au tableau de leur classe. Ceux qui ne sont pas nés à Roubaix devront se munir de leur acte de naissance.

Art. 2. — Les jeunes gens qui se prétendent étrangers ou fils d'étrangers non naturalisés, devront également se présenter dans le même délai, pour leur inscription temporaire, et la production des pièces justificatives de leur extranéité. Toutes ces pièces devront être immédiatement produites pour être soumises à l'examen de M. le Préfet, et s'il y a lieu, du Tribunal civil, pour juger de leur validité.

Art. 3. — Les jeunes gens compris dans la classe 1869 sont ceux qui sont nés depuis le 1^{er} janvier 1849 jusqu'au 31 décembre de la même année.

Art. 4. — Les père, mère ou tuteur des jeunes gens qui sont compris dans cette classe et qui appartiennent à des corps d'armée, par suite d'enrôlement volontaire ou autrement, devront aussi se présenter pour faire inscrire ces jeunes gens au tableau de leur classe et justifier de leur activité de service.

Art. 5. — Les jeunes gens qui résident à Roubaix sans y avoir leur domicile, devront justifier de leur inscription au tableau de recensement de la commune de leur domicile, à défaut de quoi, ils seront inscrits, s'il y a lieu, au tableau de recensement de cette ville.

Art. 6. — Le présent arrêté sera publié et affiché partout où besoin sera.

La somme de 3,804 francs, votée dans la dernière séance du Conseil municipal pour le presbytère Notre-Dame, était le solde de compte des travaux déjà exécutés.

En publiant dans notre dernier numéro, d'après la *Correspondance de Rome*, l'état de la hiérarchie catholique, nous avons donné les noms des prélats les plus âgés et les plus jeunes.

Parmi ces derniers on peut encore citer notre concitoyen, Mgr Dabar.

Il n'avait que 35 ans lorsqu'il fut nommé en 1864 évêque de Canache, et vicaire apostolique du Tchély-Sud-Est.

Il compte aujourd'hui 43 ans. Nous apprenons que Sa Grandeur, avant de se rendre à Rome pour le concile, se propose de faire une dernière et courte apparition à Roubaix, où il est attendu cette semaine.

Hier ont eu lieu à l'église Saint Martin les funérailles de dame Marie-Héloïse de la Sainte-Union, décédée vendredi dernier.

En vertu d'un rapport de S. Exc. le ministre de la guerre, en date du 13 octobre, approuvé par l'Empereur, il est fait

une nouvelle organisation des légions de gendarmerie pour les faire concorder dans tout l'Empire avec les divisions militaires.

En conséquence, la 24^e légion, qui comprenait le Nord, le Pas-de-Calais et l'Aisne, devient la 3^e légion, et comprendra la Somme au lieu de l'Aisne, ce dernier département passant à la 4^e légion.

C'est à partir du 1^{er} janvier que ce changement aura lieu.

Le chef-lieu de légion, qui était jusqu'ici à Arras, est transféré à Lille.

La *Concordia*, société philharmonique, a donné hier une soirée musicale à ses membres honoraires. L'assemblée était nombreuse et s'est montrée très satisfaite de l'exécution des divers morceaux du programme. Un air varié pour clarinette, par M. C. Petit, a particulièrement fixé l'attention. On a aussi constaté, une fois de plus, les progrès marqués de la *Concordia*.

Hier, dans la rue Neuve, un individu d'origine belge, François D..., s'est permis d'injurier grossièrement deux frères de la Doctrine Chrétienne. Procès-verbal a été dressé pour ce fait, heureusement très rare à Roubaix.

Pour toute la chronique locale: J. RGAUX.

Dernières Nouvelles

Paris, 26 octobre, matin
L'Empereur est allé à l'Opéra hier soir; il a été applaudi.

Midi
La pluie, qui a tombé toute la matinée, a cessé. Jusqu'ici il n'y a aucun symptôme de manifestation et aucune précaution extérieure n'a été prise.

Deux heures

Il y a quelques groupes place de la Concorde. L'avocat Gagne lit une pièce de vers; il est hué.

Tout annonce que la journée se passera tranquillement.

HAVAS

FAITS DIVERS

Le spiritisme vient de recevoir un coup dont il se relèvera difficilement: Un M. Faulkner, fabricant d'instruments de physique à Londres, déclare tranquillement, dans les colonnes du *Standard*, avoir fourni, durant de longues années, un grand nombre d'aimants et de batteries électriques construites expressément pour être cachés sous le plancher, dans les placards, sous les tables et même dans l'intérieur des tables.

C'est au moyen de ces batteries que se manifestaient les esprits frappés et que les tables exécutaient des sarabandes.

On sait que le régiment de gendarmerie de la garde impériale est licencié. Le 14 octobre, à minuit, la caserne devait être vide. Le 14 donc, raconte la *Presse*, le colonel comte de Saint Sauveur rassembla dans la cour son régiment et passa une dernière revue. On a beau être un militaire exercé de longtemps et endurci à toutes les émotions, c'est dur de quitter ainsi un régiment admirable qu'on a eu l'honneur de commander si longtemps! Il était ému le colonel, et les hommes aussi!

Il leur adressa un petit discours plutôt comme homme que comme chef; il leur parla avec son cœur et leur fit ses adieux, et ce fut, je le sais, une scène qui ne manqua ni de dignité ni de grandeur. Il y avait là, dans les rangs, de grosses moustaches qui se froncèrent, et bien des hommes qui ne savaient plus ce que

et en faisant avec lui quelques pas en avant. — Il est de retour depuis hier, et j'ai pensé que je pouvais prendre la liberté de vous l'amener sans vous en demander d'avance la permission.

— Et vous avez bien fait — répondit madame Briant avec un empressement un peu trop vif pour être sincère. — Entrez au salon, messieurs; j'irai vous y rejoindre le plus tôt possible.

« Mais quant à vous envoyer Corinne pour vous aider à passer le temps, n'y comptez pas, mes camarades — continua madame Briant, comme si elle parlait à elle-même, c'est-à-dire si bas qu'il fut impossible aux Ragonneau d'entendre la fin de sa phrase.

« Ils obéissent donc à l'invitation qui leur avait été faite d'entrer dans le salon, et madame Briant, après leur avoir fait une belle révérence et grimacé un délicieux sourire, alla s'habiller.

Elle trouva son mari qui achevait de se vêtir dans la chambre conjugale, et il va sans dire qu'elle débuta par lui faire une scène. Il savait — prétendit-elle — le retour du jeune Ragonneau, et il avait écrit à son père de l'amener avec lui. Tout cela était un coup monté, une machination infernale pour arriver à un mariage dont elle ne voulait plus entendre parler, bien qu'on lui en eût à peine dit un mot.

« Vous n'en viendrez à bout ni par ruse ni par violence — s'écria-t-elle avec une mêle énergie. — J'ai été jusqu'à piéser l'esclave de vos volontés; mais comme il s'agit du bonheur de ma fille, je n'en ferai désormais qu'à ma tête: vous voilà bien averti.

Briant se défendit avec vigueur, et cela

lui fut d'autant plus facile qu'il était parfaitement innocent: Il ignorait tout à fait que M. Simon Ragonneau fût revenu de Paris, et s'il ne repoussait pas comme sa femme, l'idée de l'avoir un jour pour gendre, il n'avait rien fait encore pour préparer cet événement, jusqu'au point de l'état d'éventualité incertain dans son esprit.

Il prouva tout cela de la manière la plus claire à sa femme, mais ce fut peine perdue, car lorsqu'elle avait un sujet de mécontentement contre lui, elle ne l'abandonnait jamais, qu'elle n'en eût un autre à mettre à la place.

On doit conclure de tout ce qui précède, que le pauvre docteur n'eut pas la permission de descendre au salon avant son aimable compagne.

Quand celle-ci fut prête, l'heureux couple, après avoir ralié Corinne sur son chemin, regagna le rez-de-chaussée, où tous les convives se réunirent successivement.

Ils étaient au nombre de sept: les deux Ragonneau, dont nous avons parlé, M. et madame du Cantel, M. et madame de Fourcy et le chevalier d'Artimon.

M. du Cantel était un receveur général qui venait d'obtenir la permission de céder sa place à son fils. C'était un gros homme frisant la soixantaine, fort soigné dans sa mise, très sans gêne dans ses manières, et prodigieusement confiant en son mérite, parce que le hasard l'ayant placé sur le chemin de la fortune, il avait eu le vulgaire bon sens de ne pas chercher à s'en écarter. Il parlait beaucoup et riait bruyamment de ce qu'il disait, répétait de prétendus bons mots dont il faisait des balourdises, dénaturait les proverbes les plus connus, et citait l'histoire de la façon

la plus grotesque. Du reste, fort bon diable, il était très-aimé dans le pays, et plusieurs fois déjà il avait été question de le nommer député. C'est été ce qu'on appelle communément un excellent choix.

Madame du Cantel pouvait être au milieu de cette période équivoque et rapide de la vie, pendant laquelle les femmes parlent de leur vieillesse avec un empressément qui pourrait faire croire qu'elles cherchent à accrédiiter un mensonge, pour empêcher de remarquer un fait certain, qui est leur maturité. Madame du Cantel avait été fort belle depuis vingt à quarante-cinq ans, et elle défendait énergiquement les restes de sa beauté contre les insolences du temps. Elle parlait peu, comme toute femme qui a un mari bavard, mais elle minaudait beaucoup, en souvenir du passé, voilà pour le physique. Quant au moral, madame du Cantel valait encore quand on était en petit comité, et elle aimait prodigieusement le demijour, les boutons de rose, le velours, les plumes, les dentelles et les romans de MM. de Balzac et Paul de Kock.

M. Aldouce de Fourcy était le spécimen parfait, le type accompli du gentilhomme campagnard d'aujourd'hui. En 1830, il avait, comme disaient les journaux du temps, noblement brisé son épée, ce qui signifie qu'il s'était tranquillement retiré chez lui, chose qu'il avait eue de faire depuis longtemps. C'était un de ces petits nobles hargneux et envieux, dont le royalisme et la vanité étaient constamment en lutte pendant la Restauration, parce qu'ils prétendaient que tout était accordé aux gens de cour par prédilection et aux libéraux par faiblesse.

Fourcy avait quarante ans; il était petit,

mais vigoureusement bâti, et il n'aurait pas manqué d'une certaine distinction s'il ne s'était pas fait un système de se vulgariser à plaisir. Il aimait l'agriculture avec passion, et la chasse avec frénésie; il élevait des chevaux, engraisait des bœufs, couvrait les foires pour se populariser, faisait de l'opposition par taquinerie plus que par conviction, et était abonné aux journaux qui ne défendaient pas son opinion, parce qu'ils ne contaient que quarante francs.

Sa femme était belle et distinguée, mais silencieuse et mélancolique. Quoiqu'elle eût à peine trente ans, sa santé paraissait minée par une souffrance intérieure. On disait dans le pays qu'elle n'était pas heureuse, peut-être partageait-elle cette opinion, sans pouvoir se rendre compte pourquoi elle l'avait.

Le chevalier d'Artimon se donnait modestement cinquante-cinq ans, c'était un vieux garçon, individualité presque aussi rare aujourd'hui qu'elle était commune jadis. Ce type, qui a disparu avec les culottes courtes et les carlins, était représenté, dans la personne de M. d'Artimon, par un petit homme rond et frais, les mains toujours embarrassées de bouquets qu'il offrait aux dames, les poches toujours farcies de bombons qu'il se laissait voler par les demoiselles, et la mémoire meublée de calembours, de rébus, de couplets et autres richesses de cette espèce qui ont un prodigieux succès dans les départements; il aimait la bonne chère, avait le propos vif et galant, et savait par cœur la gastronomie de Berchoux et l'art de dîner en ville de feu Colnet.

Si nous nommons les Ragonneau en dernier, ce n'est pas que nous partagions les

préventions de madame Briant; car nous n'avons, Dieu merci, ni ses haines sourdes pour les classes qu'on s'obstine encore à appeler privilégiées, ni ses dédains calculés pour les classes moyennes. Le mérite personnel sera toujours le premier de tous à nos yeux, et si nous avons placé à la fin de cette galerie de portraits le vieil ami du docteur et son fils, c'est uniquement parce que nous voulions leur accorder une attention toute particulière. Cette préférence sera d'ailleurs justifiée par l'importance que ces deux personnages prendront dans notre histoire.

M. Ragonneau était l'expression parfaite de la bonne bourgeoisie d'autrefois, dans ce qu'elle avait de digne et de respectable. Il avait traversé sans reproche et sans peur la périlleuse époque de la première Révolution, acceptant des fonctions publiques pour être à même de rendre des services privés, se servant de sa popularité pour entreprendre des lois iniques, parlant beaucoup de la liberté, mais prouvant surtout qu'il la comprenait, enfin restant ostensiblement homme de bien, quand il y avait tant de danger à laisser seulement soupçonner qu'on l'était. Il avait vingt bonnes mille livres de rente, revenu toujours croissant d'un patrimoine sagement administré par plusieurs générations. M. Ragonneau était religieux et charitable, loyal et dévoué, et il possédait un rare bon sens qui n'excluait pas une grande vivacité d'esprit et un aimable abandon de cœur.

(La suite au prochain numéro).